



Séance du 18 septembre 2024
Délibération n°98 -18092024

OBJET : Tarifs des pénalités dégradation pour les Aires d'accueil des citoyens itinérants

M. Philippe GUIARD Vice-président en charge du CIAS, propose au conseil d'administration qu'il soit prévu des pénalités forfaitaires pour réparation dans le cas de dégradations réalisées sur tout équipement de l'aire d'accueil des Citoyens Itinérants.

La liste suivante est non exhaustive. En effet, pour toutes dégradations non listées, le CIAS du Pays de Craon en estimera le coût qui sera facturé au titulaire de l'emplacement :

ENSEMBLE du SITE	
Porte	900 €
Arrêt de porte	20 €
Clef	65 €
Nettoyage de serrure (1)	35 €
Serrure (complète avec poignée)	380 €
Barillet	50 €
Poignée de porte	40 €
Graffiti – Tag – Peinture (m²)	30 €
Tampon	300 €
Clôture/par panneau	300 €
Pelouse dégradée (m²)	5 €
Arbre dégradé/unité	100 €
Arbuste dégradé/unité	50 €
Trou dans le sol (terre)	30 €
Détritus laissé sur places	20 €
Poteau bois/unité	100 €
Radiateur local technique	150 €
Panneau signalétique	300,00 €
Compteur eau/électricité	Sur devis
Barrière accès	Sur devis
Candélabre	Sur devis
Projecteur	Sur devis
Dégradation de mur – muret	Sur devis
Ventilation assainissement	Sur devis

BLOC SANITAIRE - EMBLACEMENT	
Tuyauterie, plomberie (ml)	60 €
Carrelage et Faïence (m²) – plinthe (ml)	35 €
Presto	30 €
Robinet	80 €
Patère	20 €
Interrupteur ou prise	20 €
Éclairage	70 €
Grille ventilation	20 €
Insalubrité des sanitaires	30 €
Brique verre – Plexiglass	50 €
Conteneur	70 €
Tableau d’affichage	30 €
Bac à laver (évier)	250 €
Pommeau de douche	50 €
Miroir douche	30 €
Évier douche	70 €
Évier douche bonde	5 €
Siphon douche	10 €
Protection sous évier douche	150 €
Grille chauffage douche	50 €
Chauffage douche	50 €
Porte savon douche	10 €
Tablette douche	100 €
Chasse d’eau	200 €
Commande chasse d’eau	50 €
Dévidoir papier toilette	20 €
Cuvette WC	70 €
Cuvette WC handicapés	450 €
Chauffe-eau	330 €
Mitigeur chauffe-eau	145 €
Étendoir structure (poteau)	250 €
Étendoir barres	70 €
Étendoir fil	50 €
Panneau numéro emplacement	15 €

En ce qui concerne le ferrailage et les feux (autres que ceux prévus au règlement (barbecue) :

- Barème forfaitaire de 80 € pour toute personne prise en train de brûler
- En cas de feu constaté :
 - Intervention des pompiers – sollicitation de la gendarmerie
 - Les matériaux sont enlevés et font l’objet d’une mesure confiscatoire.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Explications données, Le Conseil d'Administration après délibération et à l'unanimité,

- **VALIDE** les propositions telles que présentées ci-dessus, relatives aux tarifs des pénalités applicables, à compter du 1^{er} octobre 2024, pour réparations à réaliser dans le cas de dégradations effectuées sur les aires d'accueil des Citoyens Itinérants du Pays de CRAON.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 17

Vote :

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 18 septembre 2024

Philippe GUIARD
Vice-président





Département de la Mayenne
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 septembre à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 06 septembre 2024, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : *BOURBON Aristide, BRÉHIN Colette, CLAVREUL Yannick, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence, TISON Hervé, TRICOT Marina.*

Mme GOHIER Odile donne pouvoir à M. GUIARD Philippe

Mme GODARD Chantal donne pouvoir à M GAUBERT Jean Eude

M RESTIF Vincent donne pouvoir à Mme DE FARCY DE PONTFARCY Christine

EXCUSÉS : *GOHIER Odile, GODARD Chantal, RESTIF Vincent, PLANCHAIS Raymond, BOURDAIS Christophe, RENAULT Patricia, DESHOMMES Catherine, TESSIER Jean-Pierre, DEMENAIIS Marie-Hélène, GUIOUILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa*